

- ➔ Parce que vous souhaitez valider un projet,
- ➔ Parce que vous n'avez pas encore réuni les conditions nécessaires à votre démarrage,
- ➔ Parce que vous vous reconvertissez professionnellement,

...TESTEZ GRANDEUR NATURE VOTRE PROJET AGRICOLE.

A QUI S'ADRESSE LE DISPOSITIF ?

Aux porteurs de projets qui souhaitent en priorité **s'installer en agriculture biologique en Bourgogne**, mais qui ressentent le besoin avant :

- de mesurer concrètement la faisabilité technique et économique de leur projet,
- de mûrir leur projet professionnel,
- de vérifier l'adéquation entre leur projet de vie et leur projet professionnel,
- de bénéficier d'un accompagnement humain, technique, comptable, ...
- de vérifier leurs capacités à gérer et développer une ou des productions agricoles,
- de conforter des compétences et savoir-faire.

LE LIEU TEST AGRICOLE EN BOURGOGNE :

Des outils en amont pour des installations agricoles progressives et durables.

3 ÉTAPES pour bien démarrer votre projet agricole

1 - Le pré-test

- **DES ENTRETIENS** pour évaluer ensemble votre situation personnelle, votre projet et l'intérêt de le tester en couveuse d'entreprise.
- **DES FORMATIONS** personnalisées le cas échéant.
- **UN STAGE** de 2 semaines à 6 mois dans une exploitation pour conforter ses compétences et sa motivation.
- **UN DOSSIER D'ADMISSION** pour rentrer en couveuse.

2. Le test en couveuse

- **Vous produisez sur un lieu test** : un terrain et du matériel professionnel sont mis à votre disposition.
- **Vous commercialisez** et bénéficiez d'un N°SIRET, d'une assurance, d'un compte bancaire, d'un service de comptabilité.
- **Vous êtes accompagné(e)** individuellement et collectivement :
 - sur le développement commercial et la gestion de votre entreprise,
 - sur votre pratique et l'adéquation entre votre projet de vie et votre projet professionnel.
- **Vous rejoignez des réseaux existants** : agriculteurs, partenaires, entrepreneurs ...

3. La création de votre entreprise

Vous vous installez en étant accompagné(e) par les organismes d'aide à l'installation, ou vous réorientez votre projet professionnel.

Les lieux test agricoles pour apprendre à entreprendre

Vous démarrez progressivement une activité de production agricole sur un terrain mis à disposition (par une collectivité, un agriculteur, une association, vous-même...) dans le cadre juridique, fiscal et comptable de la couveuse Potentiel, pour une période de 1 à 3 ans.

Vous êtes accompagné(e) et vous conservez votre statut et vos droits antérieurs (salaire, allocations chômage, minima social...)

Ce test vous permet de **vérifier la faisabilité et la viabilité de votre projet d'installation.**

QUEL STATUT ?

En couveuse, vous signez un CAPE - Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise - avec Potentiel, couveuse d'entreprises et exploitation agricole. Vous bénéficiez d'une couverture sociale et d'une protection en cas d'accident du travail.

Le CAPE est compatible avec un travail salarié à temps partiel.

Il n'y a pas création effective de votre entreprise agricole mais une mise en situation réelle dans une structure immatriculée qui « héberge » votre projet sur un temps donné.

QUEL COÛT ?

L'accompagnement et les ateliers collectifs sont **gratuits**, financés par des fonds publics.

Vous contribuez uniquement :

- aux **frais de gestion** de votre activité (banque, comptabilité, assurance) : 5% de votre Chiffre d'Affaires
- à la **mise à disposition du matériel** agricole (assurance et entretien) selon un forfait déterminer annuellement.



QUELS ACCOMPAGNATEURS ?

- **des agriculteurs** : tuteurs et agriculteurs de proximité, ils vous accompagnent au quotidien dans votre projet et le territoire,
- **la couveuse d'entreprises POTENTIEL**, sur les aspects de gestion, d'organisation, de développement commercial,
- **les organismes de formation et d'aide à l'installation agricole** pour vous appuyer dans le perfectionnement des gestes techniques et vous proposer des formations (le SEDARB : association de développement de l'agriculture biologique en Bourgogne liéé à la CGAB, les Chambres d'Agricultures, les Etablissement d'enseignements agricoles de Bourgogne...).

CONTACT

ANIMATEUR TERRITORIAL de la NIÈVRE (Hors Morvan) :

- Christelle MARTIN (*Chambre d'Agriculture de la Nièvre*)

Tél : 03 86 93 40 35

ANIMATEUR TERRITORIAL de la NIÈVRE (Morvan) :

- Armelle BUISSON (*CFPPA de la Nièvre*)

Tél : 03 86 79 49 30

ANIMATEUR TERRITORIAL de l'YONNE :

- Aurélie BILLON (*GABY*)

Tél : 06 80 43 16 97

ANIMATEUR TERRITORIAL de la CÔTE D'OR :

- Sarah OBELLIANNE (*GAB 21*)

Tél : 06 78 54 48 48

ANIMATEUR TERRITORIAL de la SAÔNE ET LOIRE :

- Lionel BADOT (*CRMSAB*)

Tél : 06 88 24 93 86

* Chambres d'agriculture de Bourgogne, MSA Bourgogne, CGAB, SEDARB, JA, Terre de Liens, SAFER, agriculteurs, AFIP BFC, Active, Jardins de Cocagne, CERD, AMI, Bio Avenir, ESAT de Mézilles, Jardins du Coeur, BGE, CFPPA du Morvan, Lycée agricole de Fontaines, Lycée horticole de Tournus, Pays de Chalonnais, Pays Sud Bourgogne, Pays Autunois-Morvan, PNR du Morvan, Commune de Varennes-le-Grand, ville de Chalon-sur-Saône, Communauté de communes de Cuisseaux (liste non exhaustive), Pays de la Bresse Bourguignonne, Fondation RTE, Fondation Macif, l'Etat, Ville de Nevers.



Pour savoir plus, contactez-nous !

Association SEMEURS DU POSSIBLE

46, rue de Paris - 71000 MÂCON

06 88 24 93 86

semeursdupossible@gmail.com

Membres de l'Association SEMEURS DU POSSIBLE

Les agriculteurs tuteurs

Les agriculteurs de proximité

Les porteurs de projets

Natura 2000 Pelouse Calcicole Côte Chalonnaise

Syndicat Mixte du Chalonnais



Financeurs de SEMEURS DU POSSIBLE



Membres de RENETA :

réseau national des Espaces tests agricoles



Création Studio Graphique Improviste - Crédit Photo Shutterstock

TESTEZ GRANDEUR NATURE VOTRE PROJET AGRICOLE en Bourgogne

